

Quelle chambre Solo est faite pour moi ?

SOLO c'est une offre de chambres particulières déclinée en 3 versions, pour préserver au mieux ma tranquillité tout au long de mon hospitalisation.

Les équipes sont là pour m'orienter, m'écouter et m'accompagner pendant mon séjour. Il ne me reste plus qu'à choisir ma chambre SOLO⁽¹⁾.

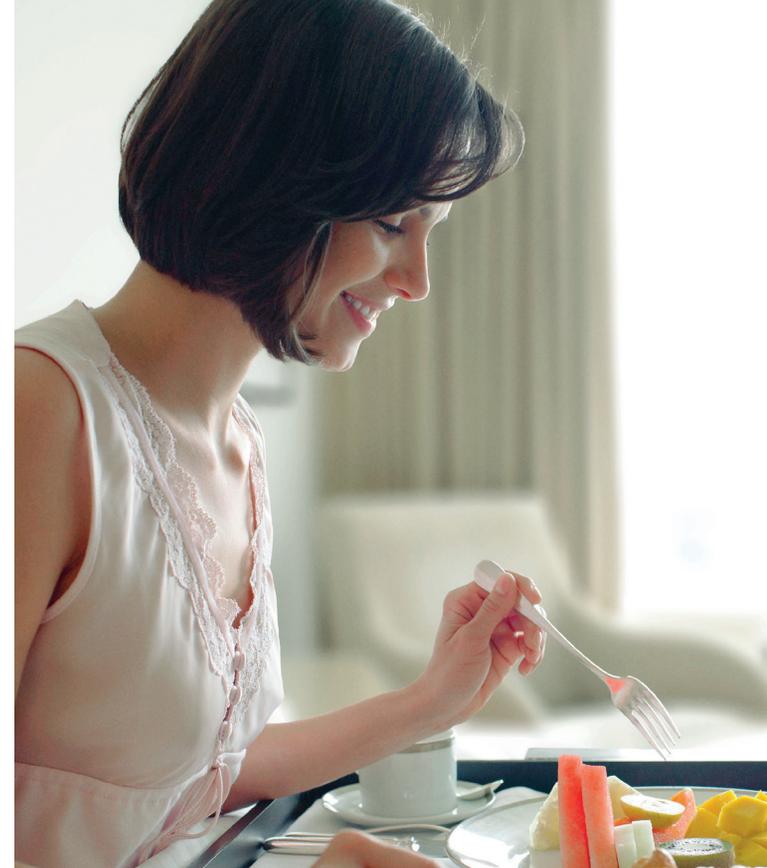
	SOLO CLASSIC	SOLO PLUS	SOLO CONFORT
	●	●	●
			●
	●	●	●
		●	●
		●	●
		●	●
		●	●
			●
			●
			●
			●
			●

(1) Sous réserve de disponibilité le jour de mon admission.

Quel coût ?

Ma mutuelle prend en charge tout ou partie des frais de séjour, je prends contact avec elle pour connaître les conditions de prise en charge. Pour plus d'informations, je m'adresse à l'accueil de l'établissement.

Notes



MA CHAMBRE SOLO

La chambre individuelle qui me ressemble.

 Ramsay Santé
Clinique des Cèdres

Château d'Alliez
31700 Cornebarrieu


Ramsay
Santé

SOLO CLASSIC



Toute la tranquillité
d'une chambre
individuelle.



Chambre
privée

Intimité
des visites

SOLO PLUS



Toute la commodité
d'une chambre
connectée.



Chambre
privée

Intimité
des visites

Télévision

Wi-Fi
en illimité

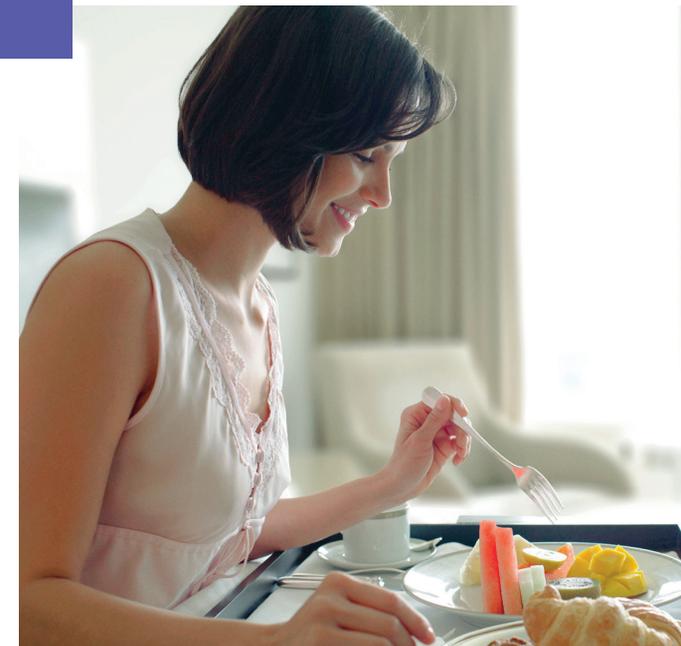
Ligne privée
téléphone
fixe⁽¹⁾

Petit-déjeuner
Plaisir⁽²⁾

À partir de 80 €* par jour

* Le supplément de chambre individuelle est facturable du jour d'entrée au jour de sortie inclus

SOLO CONFORT



Tout le confort
d'une chambre
toutes options.



Chambre
privée

Réservation de
votre chambre
garantie

Intimité
des visites

Télévision

Wi-Fi
en illimité

Ligne privée
téléphone
fixe⁽¹⁾

Petit-déjeuner
Plaisir pour
vous et votre
accompagnant⁽²⁾

Un proche peut
passer la nuit
à mes côtés⁽³⁾

Trousse de
bienvenue
Clarins ou Azzaro

Linge de
toilette et
peignoir à
disposition

Journal quotidien
ou magazine
pendant
mon séjour

À partir de 95 €* par jour

(1) Appels sortants facturés. Voir tarifs en vigueur à l'accueil de l'établissement.
(2) Prestation soumise à validation du personnel soignant.

À partir de 130 €* par jour

(1) Appels sortants facturés. Voir tarifs en vigueur à l'accueil de l'établissement.
(2) Prestation soumise à validation du personnel soignant.
(3) Lit d'appoint, sous réserve d'espace disponible.